



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
Mardi 14mars 2017

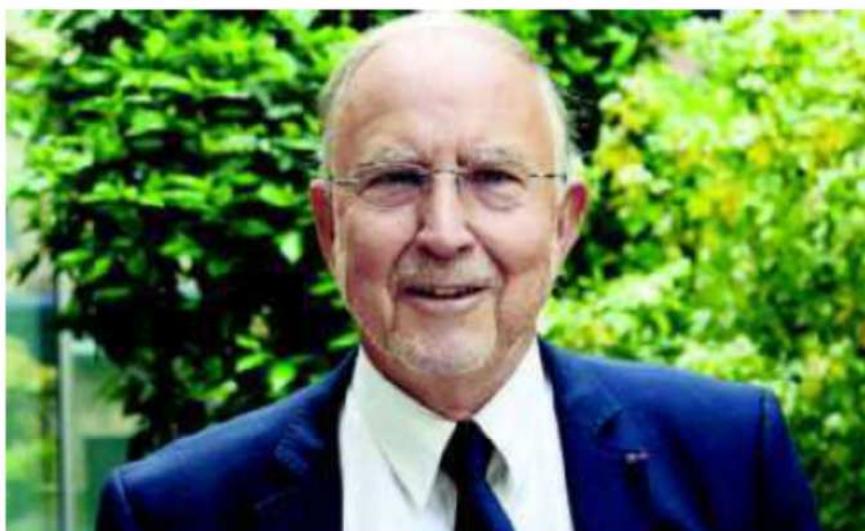


Pas assez de social dans la campagne

PRÉSIDENTIELLE L'Observatoire national de l'action sociale demande aux candidats de parler davantage aux Français de la vie ensemble

« **Sud Ouest** » Jean-Louis Sanchez, qu'est-ce que l'Observatoire national de l'action sociale, dont vous êtes le délégué général (1) ?

Jean-Louis Sanchez L'Odas a été créé en 1990 à la demande de l'Assemblée nationale et du Sénat, au moment de l'élaboration du RMI. L'objectif était d'éclairer la décision publique sur les besoins et les attentes de publics défavorisés. Aujourd'hui, l'Observatoire, qui travaille en toute indépendance, réunit tous les acteurs de la solidarité et au-delà : État, associations, protection sociale, collectivités locales.



Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'Odas. PHOTO ODAS

Vous venez de tenir une conférence de presse pour « jeter un pavé dans la mare » à l'occasion de la présidentielle...

Oui, car nous constatons que la campagne actuelle fait totalement abstraction de la question sociale et du débat sur la qualité des relations humaines dans notre société. Or la lutte contre le terrorisme ou contre tous les problèmes qui minent notre société ne peut réussir que s'il y a une vraie unité nationale. Rien, dans cette élection, ne nous propose de choisir dans quelle société nous souhaitons vivre. C'est un constat adressé à tous les candidats. On n'aborde les sujets de société que par le prisme économique ou financier.

Cela intéresse-t-il les Français ?

Oui, je suis certain que les Français ont envie de positif et préfèrent vivre ensemble même si notre pays se caractérise aussi, hélas, par une défiance de plus en plus généralisée alors qu'il était le pays d'Europe à la plus forte

sociabilité. L'Espagne, pays que je connais bien, a deux fois plus de chômage que la France, mais le sentiment d'exclusion y est beaucoup moins fort parce que les fêtes, entre autres, y entretiennent un lien social déterminant.

« Le discours sur le vivre-ensemble n'est pas un discours de Bisounours. C'est un discours de survie »

rait par exemple remplacer la Fête des voisins.

L'éducation ou le logement sont des thèmes abordés dans la campagne. Les candidats parlent d'éducation mais toujours de façon trop technique, jamais pour nous expliquer à

quoi elle doit servir. L'école ne doit pas être réservée aux enseignants et aux élèves, elle doit s'ouvrir aux aînés, à la Fête de la fraternité dont je viens de vous parler, aux artisans qui viendraient expliquer leur métier aux enfants. . .

Votre pavé dans la mare ne sera-t-il pas un coup d'épée dans l'eau ?

Je ne crois pas, même si, dans les médias nationaux – je ne parle pas de la presse régionale –, on n'est pas assez attentif à tout ce qui se passe sur notre territoire. Le discours sur le vivre-ensemble n'est pas un discours de Bisounours. C'est un discours de survie.

Recueilli par Benoît Lasserre

(1) L'Odas est présidé par le sénateur-maire d'Angers, Christophe Béchu. Alexandra Siarri, adjointe à l'action sociale d'Alain Juppé, en est une des vice-présidentes.

TGV : les billets en vente demain

RAIL La SNCF assure que la hausse des prix des trajets sur les lignes Bordeaux-Paris et Rennes-Paris sera « limitée »

L'ouverture de deux nouvelles lignes à grande vitesse vers l'ouest le 2 juillet ne provoquera qu'une hausse « limitée » des tarifs pour ces destinations, promet la SNCF, qui lance ses ventes estivales demain et en profite pour réorganiser son offre. « On a réussi à limiter l'augmentation moyenne du prix à 10 euros entre Paris et Bordeaux et à 6 euros entre Paris et Rennes », indique la directrice générale de Voyages SNCF, Rachel Picard, soulignant que « l'évolution des prix sera toujours inférieure au gain de temps ».

Horaires harmonisés

Les lignes TGV iront à partir de cet été jusqu'à Rennes, reliée à Paris en 1 h 25 de trajet au lieu de 2 h 04, et Bordeaux, mise à 2 h 04 de la capitale au lieu de 3 h 14. Les horaires de la moitié des trains de l'axe atlantique seront modifiés « pour que les gens puissent le matin aller attraper un TER plus un TGV, et à l'inverse le soir un TGV puis un TER pour rentrer chez eux », précise la directrice de Voyages SNCF.

La SNCF vise « 4 millions de voyageurs supplémentaires » en 2019, détaille Rachel Picard : 2,4 millions sur l'axe Paris-Bordeaux, 1,6 million sur Paris-Rennes. Pour remplir ses trains, la compagnie compte d'une part proposer des tarifs plus attractifs, en mul-

tipliant ses « petits prix », répondant ainsi notamment à la concurrence du covoiturage et des cars Macron, très prisés notamment des jeunes, et d'autre part ravir des passagers à l'avion, en particulier la clientèle professionnelle.

« Au global, sur l'ensemble de l'offre, le nombre de petits prix va vraiment augmenter », affirme Rachel Picard. Ainsi, Ouigo, l'offre de TGV à bas coût, « devient une offre nationale à compter du 2 juillet, ça n'est plus une petite expérimentation ». Ces trains, lancés en 2013 entre

Marne-la-Vallée et Lyon, vont gagner de nouveaux territoires en 2017, avec deux allers-retours quotidiens vers Bordeaux. De l'autre côté de l'Hexagone, Strasbourg sera également desservi.

Pour « clarifier l'offre », la marque iDTGV disparaît, et les expérimentations qui étaient menées grâce à elle seront progressivement déployées dans les TGV - contrôle des billets à quai, prêt de chargeurs de téléphone, choix de la place et de l'ambiance lors de l'achat... Les anciens petits prix of-

TRANSPORT

LGV* SUD-OUEST : LA HAUSSE DES TARIFS

Hausse moyenne** des prix à partir du 2 juillet 2017.

Trajets	Hausse des tarifs
Paris — Bordeaux	+ 10 €
Paris — Libourne	+ 2 €
Paris — Arcachon	+ 11 €
Paris — Angoulême	+ 6 €
Paris — La Rochelle	+ 3 €
Paris — Poitiers	+ 2 €
Paris — Pau	+ 8 €
Paris — Dax	+ 9 €
Paris — Agen	+ 9 €
Paris — Bayonne	+ 9 €

Trajets	Durée		Gain de temps
	Avant	Après	
Paris — Bordeaux	3 h 14	2 h 04	1 h 10
Paris — La Rochelle	3 h 17	2 h 26	51 min
Paris — Poitiers	1 h 36	1 h 18	18 min



*ligne à grande vitesse. **hausse moyenne (hors tarifs sociaux) sur les prix des billets Prem's, plein tarif Loisir 1ère et 2ème classe, Pro 1ère et 2ème classe.

VISACTU

fierts via iDTGV seront remplacés par des places Prem's, dont le nombre sera doublé, avec des prix d'appel fixés à 20 ou 25 euros. Et un « prix de référence » est créé, inférieur à 50 euros, pour garantir l'accès à ces tarifs chaque jour, même au dernier moment, mais seulement sur certains trains. Quant à la clientèle TGV, et notamment les pros, la SNCF veut la chou-

chouter. « On va aller chercher la clientèle aérienne, surtout à Bordeaux ou Toulouse », annonce encore Rachel Picard, qui veut même aller en ravir 100% entre Paris et Bordeaux.

33,5 allers-retours quotidiens

Sur l'axe Paris-Bordeaux, 55 nouvelles rames seront mises en circulation d'ici à 2020, pour un investissement

total de 1,5 milliard d'euros. La SNCF en avait initialement commandé 40, avant d'en ajouter 15 dans le cadre du sauvetage de l'usine Alstom de Belfort.

Avec les nouvelles LGV, il y aura 33,5 allers-retours quotidiens entre l'Île-de-France et Bordeaux - dont 18,5 directs - et 29,5 vers Rennes - dont 12,5 directs.

19 guichets pour les cartes d'identité

RÉFORME Dès demain, les délivrances des cartes d'identité et des passeports se feront uniquement dans 19 communes de Charente

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Pour certains, le changement sera indolore. À partir du 15 mars, la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité devra se faire uniquement en mairie, mais pas n'importe lesquelles. Pour 16 d'entre elles, le service est déjà actif. Mercredi, il sera étendu à 19 communes en Charente. Cette réorganisation touche toute la France. Elle a pour but de « faciliter » les modalités de délivrance des documents d'identité. En novembre, ce sera au tour des certificats d'immatriculation et des permis de conduire de bénéficier de cette réforme.

« Il y a eu une redéfinition des démarches ministérielles, explique le préfet Pierre N'Gahane. Les collectivités montent en potentiel. »

Gain de temps

Ces communes gardent néanmoins un rôle de « front office ». Toutes les demandes reviennent en préfecture. En Nouvelle-Aquitaine, l'instruction des dossiers sera traitée dans les trois centres d'expertises et de ressources titres (CERT) que sont Angoulême, Agen et Guéret. « Ces trois sites seront



Le préfet, entouré du président de l'association des maires de Charente, Jean-Michel Bolvin, et du secrétaire général Xavier Czerwinski. PHOTO ANNE LACAUD

servis en fonction des arrivées des demandes de toute la région, poursuit le préfet. C'est à ce niveau-là que se feront les vérifications sécuritaires. »

Par le biais de pré-inscriptions numérique (1), ce dispositif se veut plus performant, tant au niveau du gain de temps que de la lutte contre la fraude. Le demandeur aura juste à se déplacer dans l'une des 19 mairies équipées du dispositif de recueil, choisies « sur la base du volontariat » que sont Angoulême, Barbezieux, Chaba-

nais, Chasseneuil, Châteauneuf, Cognac, Confolens, Gond-Pontouvre, La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Montmoreau, Rouillac, Ruffec, Segonzac, Soyaux, Champniers, Mouthiers et Jarnac. Les délais d'obtention devaient être ramenés de sept à quatre jours pour une carte nationale d'identité. En 2016, 21 231 cartes ont été produites en Charente.

(1) <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr>

Une séance plénière express

DÉPARTEMENT

Session courte hier et quasiment sans public. Les thèmes de Chassenon et le haut débit toujours épidermiques

HÉLÈNERIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

La séance plénière publique, programmée pour durer une heure, n'a pas beaucoup débordé, hier au Conseil départemental. En dehors de la motion de sauvegarde de la ligne TER Angoulême-Limoges (lire ci-contre), il n'y avait que deux sujets soumis au vote des élus.

L'un a fait l'unanimité, l'autre pas, et cela sans surprise. Dans un premier temps, les élus ont approuvé la restructuration du Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin qui accueille en urgence des enfants et des mères isolées.

Le Département a engagé hier une enveloppe prévisionnelle de travaux de 5 millions d'euros. « 2017 sera l'année des études et des consultations d'entreprises, 2021 marquera la fin des tra-



Peu de dossiers soumis au vote hier en session plénière. PHOTO H.R.

vaux », a détaillé Brigitte Fouré, présidente, maquette 3D à l'appui. L'opposition, par la voix de Patrick Berthault (Boixe et Manslois), a salué « la continuité de la majorité » sur ce dossier. Moins de consensus en revanche sur les thèmes de Chassenon et la résiliation des marchés de travaux de couverture.

Le Département a fait savoir que la société Vilquin, qui réclamait 957 000 euros de dédommagements, a finalement accepté l'indemnité de 192 628 € proposée par le Département, dans sa séance du 7 décembre.

Quelques échanges plus vifs

Les 20 élus de la majorité, sans les 18 voix de l'opposition qui a voté contre, ont approuvé ce projet de protocole transactionnel. Frédéric Sardin (Angoulême 2), a brandi « Le Guide du Routard des deux Charentes ». Le chapitre consacré aux thèmes est élogieux. « Je lis. Casinomagus, un des sites majeurs de Charente [...] les mieux préservés d'Europe. On passe à côté d'un site majeur pour développer l'attractivité du Département », a déploré Frédéric Sardin, aussitôt repris par Stéphanie Garcia (Angoulême 3). « Il

Ligne Angoulême-Limoges : le plaidoyer de la Charente

À l'initiative des élus de gauche, une motion pour sauver la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges, dont l'état de délabrement « n'est plus supportable et qui est menacée de fermeture », a été votée hier à l'unanimité par les élus du Département. Motion déjà adoptée (ou est en passe de l'être) par les CdC de Charente Limousine, La Rochefoucauld Porte du Périgord, Porte Océane Limousine, Grand Limoges et Grand Angoulême. « Même si ce n'est pas de notre compétence mais de celle de la Région, de l'État et de la SNCF, il y a urgence », a approuvé François Bonneau, président du Département, après l'intervention de Philippe Bouty, chef de file de l'opposition départementale. « Il ne faut pas que les liaisons rurales soient abandonnées », a insisté Philippe Bouty. Le mois dernier, Nicole Bonnefoy, sénatrice et conseillère départementale, avait tiré la sonnette d'alarme, alertée par une possible fermeture durant l'été 2017.

Hier, les élus ont demandé « sa réhabilitation d'urgence », et « réclamé une réunion urgente du comité de pilotage », associant l'ensemble des territoires concernés avec la Région, « pour arrêter le plan des travaux permettant une circulation normale des trains ».

ne faut pas confondre l'intérêt de ce site, et des travaux qui ne lui auraient rien apporté », a assuré l'élu de la majorité, évoquant une ouverture désormais de six mois annuels (contre deux mois l'an passé). Les observations définitives de la Chambre régionale des comptes Nouvelles Aquitaines sur la période 2009-2014 (pilotee par l'ancienne majorité) ont ensuite nourri quelques échanges plus vifs.

Dans ses observations, la Chambre évoque « une situation financière pas aussi dégradée que dans d'autres départements ». « Si vous

investissez plus dans le haut débit, au détriment d'autres secteurs, c'est parce que les comptes ont été bien tenus », a pointé Philippe Bouty, aussitôt repris par François Bonneau, président. « Vous vous êtes entêtés de 2008 à 2014 sur Alsatsys et sa technologie dépassée. »

Enfin sur l'ossature juridique du projet de très haut débit, Jacques Chabot (Charente Sud) a assuré que le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (Sdegg) modifierait ses statuts le 3 avril, et intégrerait dès le 6 avril le nouveau syndicat mixte ouvert destiné à porter ledit projet.

La Région « écartée » du projet d'extension de l'EESI

MAGELIS Au cœur des susceptibilités, le projet de construction d'un bâtiment pour l'EESI à Angoulême

La Région fait-elle dans la posture en ce qui concerne l'École européenne supérieure de l'image (EESI) ? Hier, lors du vote du budget primitif 2017 à hauteur de 6 millions d'euros, présenté en comité syndical du pôle image Magelis, un point de vexation s'est invité dans le débat.

William Jacquillard, au nom de la Région, a cristallisé son attention sur une opération au sein même de ce budget primitif. Il s'agissait d'allouer 100 000 € à un projet qui n'en est encore qu'à l'état d'embryon. Entre le III et le 17 rue de Bordeaux à Angoulême, le pôle image a fait détruire la



William Jacquillard a essuyé une tempête. PHOTO ARCHIVES M.A.

halle aux arts dans la perspective d'y faire construire un bâtiment destiné à l'EESI. Problème : « Magelis a lancé un cahier des charges avec ses partenaires sans l'État et sans la Région », dénonce William Jacquillard.

L'élu demande ni plus ni moins le retrait de cette opération du vote et

« la mise en place d'un groupe de travail pour co-élaborer un projet par l'ensemble des acteurs concernés ».

Pour une grande partie de l'assistance, il s'agit d'un procès d'intention qui pourrait « mettre en péril l'école, répond le président de Magelis François Bonneau. Magelis veut être un facilitateur. Il faut agir vite pour éviter de perdre des aides financières ».

Pour Magelis ou pour l'EESI ?

D'autant que le 13 janvier dernier, c'est à la demande du préfet Pierre NGahane lui-même qu'une réunion a eu lieu à ce sujet. Autour de la table, tous les partenaires du projet que sont l'Agglo, la Ville et Magelis. « La Région, elle, était représentée par des techniciens », s'agace le président de l'EESI, Samuel Cazenave. De fait, chacun se demande comment la Région ne pouvait pas être au courant si elle y a

envoyé des techniciens... « La procédure a été mise en place par l'État, poursuit Samuel Cazenave. C'est un enjeu pour le territoire. Si on veut le planter, on fait comme ça. »

William Jacquillard a fini par éclaircir le fond de sa pensée. « Le projet est présenté comme un bâtiment avec des activités mixtes. C'est pour l'EESI ou pour Magelis ? Et de prévenir que « la Région ne financera pas des mètres carrés autres que pour l'EESI ».

Si le projet a d'abord pour objectif de créer une annexe à l'EESI sur 1 250 m², Magelis n'exclut pas d'étendre la construction à 1 250 m² supplémentaires pour ses propres besoins. « Ce sont des scénarii, ce n'est pas le projet initial, rassure François Bonneau. Pour l'heure, nous n'en sommes qu'au choix d'un programme pour étudier le projet. » Un seul impératif : aller vite. Xavier Bonnefont,

vice-président de Magelis et maire d'Angoulême s'était vu proposé au vote la délibération en conseil municipal le mois dernier. « Il faut se demander si on vote aujourd'hui pour une somme à réserver ou pour le cahier des charges ? C'est juste une première étape. » La Région, elle non plus, n'a pas perdu de temps. Elle s'est fendue d'un courrier de mécontentement envoyé aux différents acteurs. Il devrait arriver aujourd'hui. « La réunion a été organisée il y a deux mois. J'aurais aimé qu'on en parle avant plutôt que le jour du vote du budget », insiste Xavier Bonnefont.

Le budget a tout de même été soumis au vote avec l'opération, « mais sous réserve des diverses indications évoquées », a précisé François Bonneau. William Jacquillard, cohérent, s'est abstenu.

S.C.

Une filiale de Verallia rachète SCD à Gensac

VERRERIE Saga Décor annonce avoir acquis la Société charentaise de décor (SCD), spécialisée dans le satinage des bouteilles

Cela bouge dans le secteur verrier et chez les sous-traitants de la filière cognac. Hier, la société Saga Décor – une filiale du groupe Verallia basée à Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise – a annoncé avoir racheté la Société charentaise de décor (SCD), basée à Gensac-la-Pallue, près de Cognac. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué.

Créée en 1973, SCD est spécialisée dans le satinage des bouteilles. L'entreprise traite près de 30 millions de flacons chaque année et emploie 28 salariés. En 2015, elle a réalisé environ 6 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le repreneur se modernise

Saga Décor (PME de 75 salariés et 11,5 millions d'euros de chiffre d'affaires) traite des volumes équivalents (30 millions de cols). La société s'est récemment dotée d'une unité de laquage des bouteilles pleines avec séchage par lampes UV. Elle veut se moderniser et « satisfaire les nouvelles exigences des clients, qui privilégient la variété des gammes et la flexibilité des techniques de décor ». Xavier Volt, directeur général de Saga Décor, s'est dit « heureux



Chez SCD, on donne un aspect givré aux bouteilles. ARCHIVES « SO »

d'accueillir les équipes de SCD au sein de Saga Décor », et a affirmé vouloir « conjuguer les atouts industriels et humains ». De son côté, Michel Giraud, président du conseil d'administration du Groupe de la Seine, propriétaire de SCD, a déclaré : « Je me réjouis que la Société Charentaise de Décor, avec cette cession à un groupe mondialement reconnu, assure sa pérennité et l'avenir de son personnel. À ce sujet, je remercie tous les salariés qui depuis quarante-quatre ans ont contribué à sa renommée. »

Pour la petite histoire, la Société charentaise de décor avait été créée en 1973 par le négociant Rémy Martin, qui avait besoin de bouteilles à l'aspect givré pour son VSOP au packaging alors révolutionnaire. L'entreprise s'appelait alors Société charentaise d'emballage (SCE).

L'emploi handicapé, entre espoir et galère

INSERTION Un forum est organisé ce soir à l'Arche pour faciliter le travail des personnes en situation de handicap. Certaines témoignent de vraies difficultés malgré l'accompagnement

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

La Jeune chambre économique d'Angoulême-Cognac organise ce soir à Châteaubernard Taste'n'job, un rendez-vous des chercheurs d'emploi en situation de handicap (1). En Charente, l'insertion des 3 900 personnes reconnues travailleurs handicapés revient à Cap Emploi. « Notre mission est d'accompagner leur retour au travail dans de bonnes conditions », présente Fabienne Burguet, la directrice générale. « À compétences égales, on dit aux entreprises : " Pourquoi ne pas prendre un travailleur handicapé ? " Surtout qu'il existe souvent une méconnaissance de ce sujet. Les chefs d'entreprises et les recruteurs imaginent de grosses pathologies lorsque l'on pense au handicap. Mais seuls 6 % des cas sont visibles. »

Stéphane fait partie de ceux dont les problèmes sont invisibles : une hernie discale et deux infarctus du myocarde l'ont laissé diminué. « Quand on est actif depuis quinze ans et qu'on se retrouve sans pouvoir travailler, c'est une situation difficile », confie le trentenaire.

Les hésitations des employeurs
Depuis août 2016, ce conducteur de ligne d'embouteillage bénéficie d'un contrat d'avenir de trois ans chez Cognac Embouteillage à Gensac-la-Pallue. « Nous menons une politique volontariste en matière d'insertion des handicapés », défend le directeur, Adrien Lebrun. « Nous nous définissons comme une start-up industrielle, de 10 salariés fixes, et c'est important de remettre l'humain au centre des débats. » Les effectifs comptent un deuxième travailleur



Cognac Embouteillage compte deux salariés handicapés, dont Stéphane. PHOTO J.G.

handicapé avec Mickael. Il vient de signer à 36 ans son premier CDI à Cognac Embouteillage. « Avant ça, j'ai fait des salons pour l'emploi et envoyé 3 200 candidatures. Seuls deux m'ont répondu (par la négative). Aucun employeur n'était inquiet pour moi car j'ai fait un master 1 en Qualité, sécurité et management. Mais personne n'osait m'embaucher. »

Michael a un parcours de vie compliqué. Cet ancien sportif a contracté une tumeur du cerveau et de la moelle épinière à 25 ans, dont il a mis trois ans à se remettre. « Le bilan de compétences m'a aidé car j'étais perdu. Je fais des migraines terribles et je ne peux plus me servir d'une main. J'ai toujours joué franc jeu

avec les employeurs mais c'était un handicap trop important pour eux. »

Un long combat

Il jette un regard relativement critique sur l'accompagnement : « Pôle emploi a commis plusieurs erreurs de régularisation, ce qui n'est pas facile à vivre quand on est handicapé. Cap Emploi est plein de bonnes volontés mais beaucoup d'entreprises ne jouent pas le jeu. J'ai le sentiment qu'elles font de l'affichage en étant présentes sur les salons. Et les boîtes disent être ouvertes mais répondent "vous êtes trop handicapé, on ne peut pas prendre le risque" ou "vous n'êtes pas assez handicapé". Ajoutez

à cela qu'on peut être financièrement perdant en travaillant plutôt qu'à rester chez soi... »

Pourtant, en 2016, 480 personnes handicapées ont retrouvé un emploi en Charente grâce à Cap Emploi. Ce réseau national d'organismes de placement compte ici 612 entreprises volontaires. La loi prévoit que les structures de plus de 20 salariés doivent compter 6 % de travailleurs handicapés.

(1) Le rendez-vous se déroule aujourd'hui à l'Arche de Châteaubernard (7, rue de l'Annisserie) à partir de 18 h 30. Gratuit. Inscriptions au 06 12 34 27 68 ou par courriel : àtastenjob16@gmail.com

Les décès au plus haut en 2015 depuis la guerre

En 2015, 600.000 personnes sont décédées en France, soit 6,1% de plus qu'en 2014, ce qui s'explique notamment par le vieillissement des «baby-boomers», selon des chiffres publiés hier par l'Insee.

600.00 personnes sont décédées en 2015, soit plus de 40.000 par rapport à 2014 (559.300 personnes). Il s'agit du niveau le plus élevé depuis l'après-guerre.

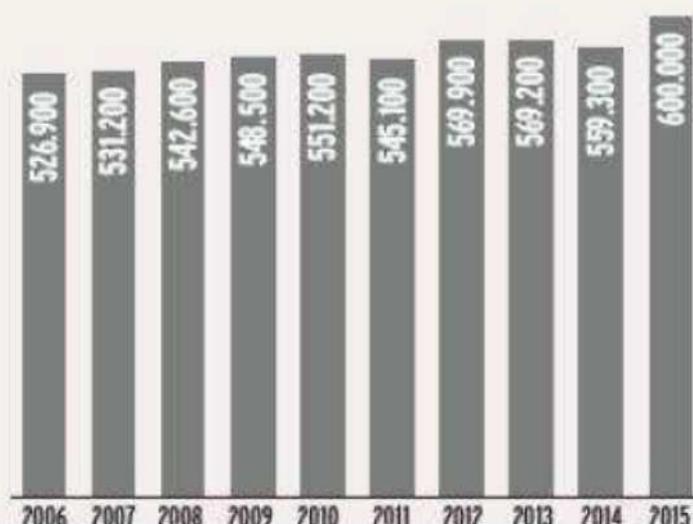
«Le pic de décès hivernal est plus marqué en 2015 que lors des trois années précédentes», écrit l'Insee dans cette étude basée sur les statistiques d'état civil.

De janvier à mars 2015, le nombre de décès a été particulièrement important par rapport à d'autres années récentes, poursuit l'institut, qualifiant l'an passé «d'année singulière».

Cette forte hausse s'explique notamment par l'arrivée des premières générations de «baby-boomers» à des âges où le risque de décéder est plus élevé et par une hausse des taux de mortalité après 65 ans.

Heureusement, la France bénéficie d'une forte natalité, l'apport migratoire étant en revanche faible ces dernières années.

Nombre de décès



Source : Insee

Solde naturel



Solde migratoire évaluée



INFOGRAPHIE CL

L'immobilier au cœur des (courts) débats

POLITIQUE Le Conseil municipal, réuni hier soir, a abordé trois maigres dossiers. La construction du nouveau quartier à l'ancien hôpital avance

Il n'y a pas eu de débats enflammés ce mois-ci au Conseil municipal. Les élus, réunis hier soir, n'ont étudié que trois dossiers, en attendant le vote du budget, qui risque, lui, de faire causer, le 6 avril prochain.

En attendant, il était question d'immobilier. D'abord sur le site de l'ancien hôpital. L'établissement public foncier (EPF), en tant que bras armé de la Ville, procède à la destruction/reconstruction de ce qui deviendra un nouveau quartier. Alors qu'au départ, l'enveloppe initiale pour les travaux était fixée à 3,5 millions d'euros, le montant a été relevé à 6 mil-

lions d'euros pour prendre en compte l'ampleur du projet. Pas de dérapage budgétaire en cause, puisque la municipalité n'a, à ce jour, que 497 000 euros à sa charge dans l'opération.

Les Verriers bien vendus

Dans ce cadre, on a eu confirmation du prix d'achat du terrain des Verriers : 595 000 euros seront bien déboursés pour acquérir la propriété de Verallia, dans la continuité de l'ancien hôpital. On y verra naître une partie du nouveau quartier (vraisemblablement des logements, pour les-

quels les détails ne sont pas encore finalisés).

Dernier point abordé : le centre hospitalier de Cognac-Châteaubernard porte un projet de regroupement entre les Unités de soins de longue durée (USLD) et les Ehpad, qui concerne 142 personnes. Cela se passera à la résidence Guy-Gauthier, dont la Ville est propriétaire. Il s'agit de centraliser les 37 lits USLD et 37 lits Ehpad (actuellement au centre de gérontologie du secteur de l'ancien hôpital) sur le site de Guy-Gauthier, qui compte déjà 68 lits.

J.G.



Michel Gourinchas a bouclé la séance en trente minutes.

PHOTO ANNE LACALD

Le Cidvat est en partance pour Cognac

Ce sera sans doute la seule et unique assemblée générale qu'aura tenue le collectif interprofessionnel de victimes de l'amiante et du travail à la salle Sainte-Thérèse, mercredi dernier. En effet, l'association est en recherche d'un local depuis un an contenu du caractère très confidentiel des dossiers comme n'a pas manqué de le rappeler la secrétaire Gisèle Allard.

À Châteaubernard, le Cidvat aurait dû partager son bureau, la municipalité ayant opté pour la mutualisation des espaces mis à disposition, salle Sainte-Thérèse. Une solution qui ne satisfait pas l'association qui semble avoir trouvé local à son pied au centre-ville de Cognac. Reste à officialiser les choses.

« L'avantage de ce nouveau bureau est qu'il va nous permettre d'assurer des permanences le soir », se réjouit le vice-président Jean-Claude Ouvrard.

Une assemblée générale du Cidvat ne serait pas une assemblée générale du Cidvat sans l'intervention toujours très attendue des membres du cabinet parisien Michel Ledoux et associés. La présidente Anne-Marie Saivres a tenu à leur rendre hommage. « Ce sont des



Murielle Levillain et Patrice Moehring, du cabinet Michel Ledoux et associés, entourent les membres du bureau du Cidvat. PHOTO S. B.

gens très humains qui travaillent avec leur cœur. Ils prennent sur leur emploi du temps qui est déjà très chargé.»

L'union fait la force

Patrice Moehring, avocat n'a pas manqué de répondre. « Cela fait dix ans qu'on se connaît. Anne Marie Saivres a ouvert le chemin. N'hésitez pas à parler autour de vous de l'association. Plus vous serez nombreux au Cidvat, plus vous serez fort vis-à-vis de Saint-Gobain. N'importe quelle maladie peut être reconnue dès lors qu'on démontre qu'elle a un lien avec la vie professionnelle. Il y a dix ans, ceux qui par-

laient du burn-out, on leur riait au nez. Les choses avancent parce qu'il y a des gens qui ont ouvert des portes ».

Muriel Levillain spécialiste du Fiva, a, quant à elle, insisté sur les préjudices complémentaires auxquels les victimes peuvent prétendre même en cas d'indemnisation préalable pour faute inexcusable de l'employeur. Et d'évoquer la tierce personne (la victime malade a un gros taux d'incapacité), le préjudice économique de la veuve qui au décès de la victime peut subir une perte de revenu, la prise en charge des frais d'obsèques.

Sandra Balian

Des informations sur les jobs d'été

INFO 16 Nombreux sont les jeunes qui, chaque année sont à la recherche d'un job d'été, pour financer leurs études, monter un projet ou, tout simplement, pouvoir partir en vacances. Et justement, pour faciliter cette recherche Info 16, Info 16 organise, mercredi de 13 h 30 à 16 h 30, dans ses locaux aux Récollets, un moment de rencontre et d'information. 25 partenaires d'Info 16 seront pré-



Nouvelle journée sur les jobs d'été, mercredi à Info 16.

PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

sents avec des offres d'emploi, des conseils et participeront aux divers ateliers. Un temps d'échanges particulier sera, également, proposé de 14 à 15 heures autour du thème: « Booster votre recherche d'emploi », avec des applications innovantes; il sera animé par Pôle Emploi. Entrée libre, il est recommandé de venir avec son CV.

SOS truie perdue à Châteaubernard



Amandine Perdriaud a recueilli un animal de compagnie pour le moins inattendu. PHOTO SANDRA BALIAN

Amandine Perdriaud est bien embêtée. En plus de ses deux biquettes, elle vient d'accueillir une truie aperçue route de Dizedon hier matin. Un joli cadeau apporté par des voisins. La jeune femme a alerté la police et la gendarmerie qui ne peuvent rien faire. En attendant, chez les Perdriaud, l'animal a été baptisé « Babe » par le fils, qui y est

déjà très attaché. Et un cochon ça mange. Alors pensez bien que la petite histoire a déjà fait le tour de l'école. « Babe » a ainsi pu bénéficier des restes de la cantine à midi. Mais Amandine Perdriaud serait autrement plus soulagée si le propriétaire venait à se manifester.

Tél. 06 50 59 76 19.

Une stupéfiante diva

CHÂTEAUBERBARD Marianne James, qui incarne la diva « Miss Carpenter » sur scène, sera demain soir au Castel

Marianne James, la tornade vocale et scénique joue sa diva ce mercredi, à 20 h 30, au Castel (1) avec « Miss Carpenter ». Mais dans la vraie vie, l'artiste est plutôt la bonne copine accoudée à un bout de table de la cuisine. Et là justement, c'est un peu la galère : « Je viens de me péter le ménisque en tombant. Ça se remet. Va falloir que j'y aille doucement. On va changer la mise en scène tout en continuant à être méchante ! »

Si miss Carpenter était une fleur, quelle serait-elle ? Marianne James n'hésite pas un instant : « un hybride de violette et de cactus. Elle est toute mignonne. Tu lui donnes le bon Dieu sans confession. Elle attendrit le public et derrière elle est mauvaise ».

L'octogénaire miss Carpenter, les poches trouées est obligée de poin-

ter à Pôle emploi. Même les projecteurs éteints, la diva reste sous sa lumière. Est-ce que le souvenir est synonyme d'authenticité ? « Miss Carpenter, c'est une disco girl qui a pris des stupéfiants toute sa vie (Marianne James fait le parallèle avec la tempétueuse Anna Nicole Smith). Ce n'est pas une mamie qui fait du tricot au fin fond de la Creuse. Elle est stupéfiante et j'y tiens. Elle danse, chante, joue la comédie. Miss Carpenter c'est une baguette magique ! »

Entouré de boys sur scène

Sur scène l'artiste est entourée de ses boys : trois âges et au choix fougueux, expérimenté ou taciturne. « Le public sent qu'on est une bonne équipe ». Chez Marianne James y a-t-il encore une place pour les rêves ? « Ce sont des rêves à ma portée. Après ma



Miss Carpenter, « un hybride de violette et de cactus. » PHOTO DR

chute, j'ai pleuré de longues heures dans mon escalier. Et je me suis dit qu'est-ce que je peux tirer de cette expérience ? Un, je vais démarrer un régime en douceur pour m'éviter les béquilles et les aides auxiliaires plus tard. Deux, je me suis inscrite dans cinq agences pour acheter un appartement avec ascenseur. Trois, contrainte à rester assise dans mon spectacle, j'ai pris de la distance. Avec mon gros Stabilo j'ai taillé pour aller à l'essentiel ».

Un dernier coup de gueule ? Un torrent de colère déferle contre le politique, mais celle pour qui la célébrité est venue tardivement fait une proposition à NKM, Hamon et les autres : « Je te donne 1 Smic par mois, tu seras logé en banlieue avec deux enfants à charge, l'un à la crèche, l'autre à l'école. Avec 1 097 euros et 450 euros de loyer, tu peux partir au ski... ? »

Sandra Balian

Pratique. Spectacle demain soir. Tarif : 30€, gratuit pour les moins de 18 ans cadre familial. Renseignements au 05 45 32 76 81.

« Au complet, on peut monter sur la boîte » KOC : le round d'observation

JUDO/LA COURONNE Le coach du LCGAJ revient sur la belle 7^e place prise aux « France » de D1 par équipe

Assurée d'une nouvelle septième place, La Couronne Grand-Angoulême a largement assuré son maintien, samedi à Marseille, à l'occasion des championnats de France par équipe de D1. Retour sur ce week-end avec Guillaume Avril, l'artisan principal de ce succès.

« Sud-Ouest » Quel bilan tirez-vous de ces championnats de France par équipe ?

Guillaume Avril C'est forcément positif. Avec la blessure de Julie (Pierret, le leader de l'équipe, NDLR), on avait un match de perdu automatiquement, donc on n'avait plus le droit à l'erreur. Les filles ont été très fortes. Il ne faut pas oublier qu'on a trois médaillées en individuel en D1. Néanmoins, il fallait faire attention à assurer ce maintien. On était un peu tendu avant la compétition car partir à quatre, ça n'est jamais facile. Quand on regarde la hiérarchie, on s'aperçoit que le top 7 est trûsté par les équipes parisiennes. Il n'y a que nous et Limoges qui avons réussi à l'intégrer.

Comparée aux précédentes, cette septième place a-t-elle une saveur particulière ?

Tout à fait puisque ça pouvait être une année difficile à gérer du fait qu'on était diminué. On a prouvé que même avec une absente majeure, on pouvait intégrer ce top 7. Je reste persuadé qu'avec un cinq majeur en pleine possession de ses moyens, il y avait la possibilité d'être médaillé. On s'est promis, avec l'équipe, de monter sur la boîte. C'est un but qu'on s'est fixé et qu'on tentera d'atteindre sur les prochaines saisons.



Avril, donnant des consignes à ses judokates, ce week-end. LCGAJ

Septième, est-ce la vraie place de La Couronne ?

Je crois qu'il n'y a plus de hasard. La première année où on s'est invité dans ce top 7, c'était incroyable. Comme une petite consécration. Maintenant, c'est devenu habituel. La vérité, elle est sur les tatamis. Maintenant, je le répète : on peut encore faire mieux. On possède quatre médaillées nationales dans notre équipe et si toutes les filles sont dans un grand jour, avec un tirage favorable, on peut être sur le podium. Ça n'a rien d'utopique.

Après le titre de Julie Pierret en novembre et une nouvelle campagne par équipe réussie, que peux-t-on souhaiter au LCGAJ ?

On est tourné vers nos cadets et cadettes qui vont bientôt disputer leurs championnats de France. On a hâte d'y être puisqu'on possède une belle génération qui n'a qu'une envie : suivre les traces de leurs aînées.

Comment va Julie Pierret et où en est sa rééducation ?

Julie a repris la course et le vélo il y a peu quatre mois après son opération au genou. Son retour n'est pas prévu pour tout de suite et elle aura un été très compliqué où elle devra bosser comme une dingue pour revenir en forme. On espère la revoir sur les tapis en septembre.

Quels seront les prochains objectifs du club ?

On va se tourner vers nos jeunes pour cette fin de saison avec de gros espoirs sur les championnats nationaux. Ensuite la saison se terminera avec Louise Raynaud et Claire Pierret qui repasseront par les championnats de zone pour se qualifier pour les « France » de Première division. Normalement, ça ne devrait être qu'une formalité. On aura aussi des sorties internationales en septembre ou octobre.

Recueilli par Christian Herlin

KNOCK OUT CHAMPIONSHIP Le gala du 28 mars aux Vauzelles, dévoilait samedi à Cognac une partie de sa fight card

Retour aux sources pour le Knock Out Championship 10, qui le 25 mars, retrouvera son écrin original des Vauzelles. Un complexe, qui fut le théâtre des deux premiers opus du gala de kenpo (1) organisé par les frères Fernandez de l'Académie Pythagore. « C'est vrai qu'en 2007 et 2008, on était déjà là avant de basculer sur l'Espace 3 000, abonde Fred Fernandez. Nous y sommes revenus parce qu'il y a un agrément de sécurité que l'Espace 3000 a perdu. Mais du coup, on bénéficie d'un super confort avec 1 500 places assises, entre les tribunes fixes et amovibles. Au total, on espère avoir 2 000 personnes. On jongle à chaque fois entre 1 600 et 2 000, donc pour cette 10e, on espère réitérer ce que l'on a fait de mieux. »

La carte locale

Et pour se donner les moyens de son ambition, le Team Pythagore a clairement joué la carte locale en alignant tous les enfants du pays. Ce qui le public a pu découvrir samedi, au cœur de la galerie marchande d'Auchan, où le KOC, affichait ses couleurs.

« On a d'abord le retour de Julien Da Silva, qui est le n°1 français de Jiu-Jitsu Brésilien. Il n'avait plus combattu à Cognac depuis 2008. » Et sera opposé au boxeur congolais Jonathan Bosuku (-84 kg). L'autre temps fort attendu, sera le retour du puncheur maison Nicolas Joannès, dont la carrière en pointillés l'éloigne des rings depuis bientôt un an. « Il va remettre le pied à l'étrier chez lui, poursuit Fernandez. Il a besoin de combattre, lui qui n'est plus monté sur un ring depuis 2016. Il avait besoin de prendre du temps pour sa famille. » La fin de break du puncheur charentais devrait faire des étincelles, même si Fred Fernandez préserve le suspens quant au nom de son opposant.

Ce qui ne sera pas le cas pour Souk Khampasath, opposé au Roumain du FFA Paris Tutu Cosmin chez les -68 kg. Passé par Cognac et Angoulême, le sociétaire de l'Académie Pythagore Angers disputera le Main Event d'un gala aux 14 combats. « Souk est l'un des élèves les plus assidus de tous les Team Pythagore. Il s'entraîne non-stop et sort d'un gros coup dur, en Finlande, puisqu'il n'a pas pu combattre en raison d'un adversaire 4 kg au-dessus du poids. Il s'est préparé pendant deux mois et a été en Finlande quasiment pour rien. » « Yoda » aura donc faim, lui qui aspire à se relever après un exil raté au Canada, mais dont la carrière décolle à nouveau sur le Vieux continent.

Un combat féminin

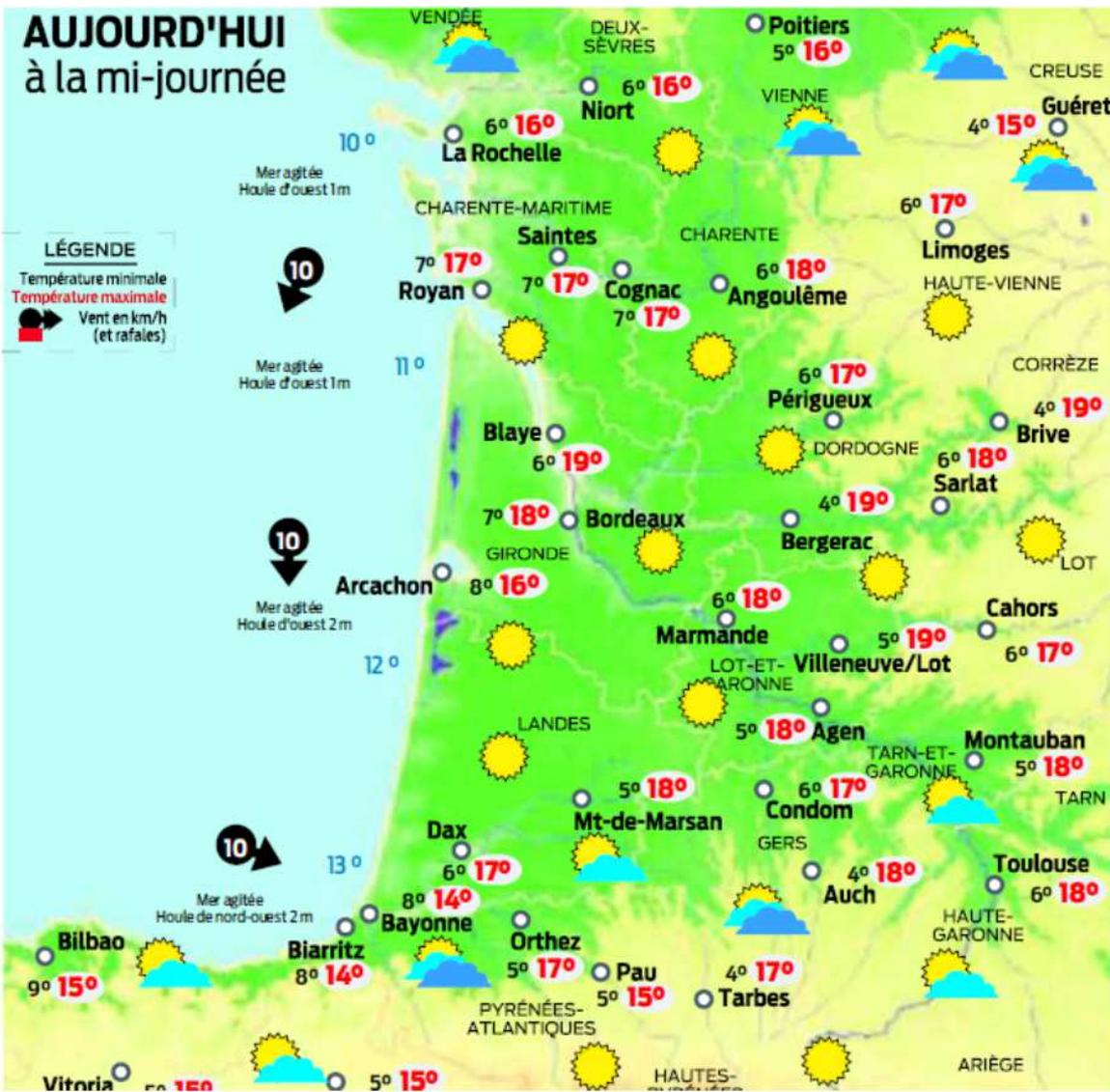
À noter également, un combat féminin entre « Diana Felipe, une portugaise prometteuse de 18 ans, et la Parisienne Valérie Domergue », expose celui qui est aussi coach au sein de l'Académie charentaise.

En d'autres termes, le KOC, 10^e du nom, semble, sur le papier, au moins aussi alléchant que ses éditions précédentes. « Il a fallu arriver à cette 10^e pour se rendre compte que le KOC fait partie du paysage cognacais, apprécie Fred Fernandez. L'événement commence à être côté. Il y a de l'euphorie, et un enthousiasme qui ne se dément pas. »

Georges Lannessans

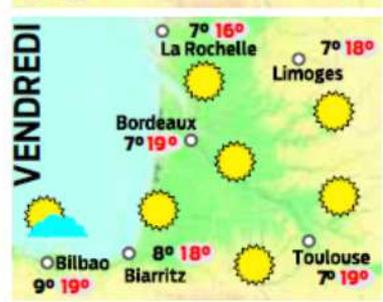
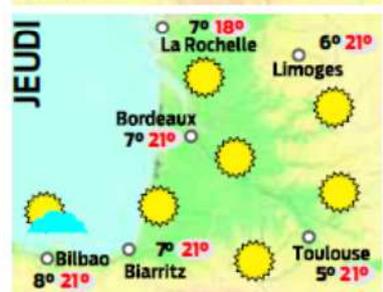
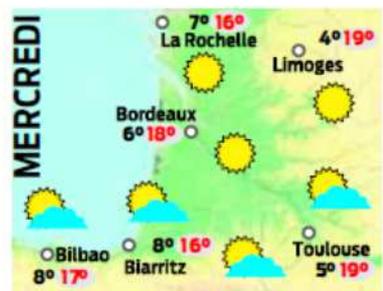
1. Le Kenpo se présente aujourd'hui comme un système complexe, indépendant et très ouvert sur les autres disciplines. Art martial à part entière, sa variété technique englobent tous les aspects possibles de la pratique : combat à distance, au corps à corps et au sol. À noter qu'au KOC, les coups portés au sol à la tête sont interdits.

AUJOURD'HUI à la mi-journée



LE TEMPS AUJOURD'HUI

LARGEMENT ENSOLEILLÉ
 Des brouillards sont possibles le matin, dans le sud des Landes notamment. Rapidement le soleil s'impose partout dans la région, excepté au Pays Basque où les nuages dominent. Au pied des Pyrénées également, le soleil doit composer avec quelques nuages. Vent faible.



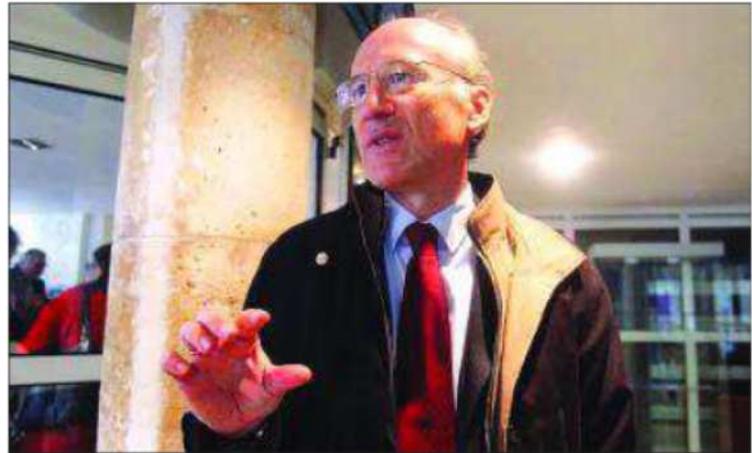
Département: le ménage dans les primes des directeurs

Si la chambre régionale des comptes souligne la bonne gestion financière du conseil départemental, elle a tiqué sur des primes et avantages en nature versés à des directeurs.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Des directeurs qui bénéficient d'abonnements autoroutiers «dans un département qui a pour particularité de ne disposer d'aucun réseau autoroutier sur son territoire et qui est relié à la préfecture de région (Poitiers, puis Bordeaux) par une 2x2 voies sans péage». Un DGA qui cumule véhicule de fonction avec prise en charge du carburant et «un abonnement SNCF entre Angoulême et Bordeaux pour un montant de 3 109 euros par an». Un autre DGA qui bénéficiait d'une indemnité de frais de représentation de 6 840 euros, supérieure à celle

d'un préfet, et qui présentait en plus des notes de restaurant entre 1 500 et 2 000 euros par an. Si la chambre régionale des comptes vient de souligner la bonne santé financière du conseil départemental de la Charente, elle a dans le même temps fait le ménage dans les primes versées depuis des années aux directeurs de cabinet, directeurs généraux des services et directeurs généraux adjoints. Si les sommes visées sont modestes au regard du budget du Département, elles n'ont pas manqué d'étonner les magistrats financiers qui ont ausculté la période 2009-2015. Soit cinq années de présidence Boutant et une année de présidence Bon-



François Bonneau, président du Département, a fait le ménage dans les primes.

Photo archives Majid Bouzzit

Le chiffre

192 628

euros. C'est le montant de l'indemnité que le Département va devoir verser à l'entreprise jarnacaise Vilquin pour

compenser l'arrêt unilatéral des travaux de rénovation des thermes de Chassenon. Initialement, l'entreprise réclamait 957 925,58 €. Le dossier a été transmis pour arbitrage à un «comité consultatif interrégional de règlement amiable». Et Vilquin et le Département ont accepté de transiger sur un montant de 192 628 €. Chacune des parties s'engage à n'engager aucune procédure judiciaire.

neau. S'étonnant du cumul entre le remboursement de frais de restaurant et l'indemnité de frais de représentation, les magistrats notent que cette indemnité «n'a pas vocation à se transformer en un complément de salaire». «À l'avenir, la chambre appelle la collectivité à faire preuve de plus de vigilance.» Le Département a indiqué à la chambre avoir cessé, depuis, toute invitation à l'extérieur.

Par ailleurs, les magistrats ont aussi incité le Département à retirer toutes les cartes de péage à ses directeurs. Coût de 2012 à

2015: environ 8 500 euros. Une micropaille dans un budget d'un demi-milliard. Mais un symbole pour des frais occasionnés seulement «le week-end ou en période de vacances», pour des déplacements privés. Autre avantage en nature qui n'est pas passé: l'abonnement SNCF d'un cadre vivant à Bordeaux et qui avait en plus une voiture de fonction avec prise en charge du carburant. La prise en charge de l'abonnement SNCF, 3 109 euros, a été interrompue et le cadre a dû procéder à un remboursement rétroactif sur deux années.

LGV

Les premiers billets en vente demain

Si on cherche un train à partir du 3 juillet, le site SNCF indique: «non ouvert». Mais demain, il sera possible de réserver des places dans le TGV Océane qui va circuler à très grande vitesse de Paris à Bordeaux en s'arrêtant 20 fois à Angoulême. Dans un communiqué, la SNCF insiste sur le gain de temps.

Angoulême-Paris annoncé en 1h42 se fera en réalité, pour le train le plus rapide, en 1h43 (2 trains seulement) et en moyenne plutôt en 2 heures. Avec encore un «tortillard» à 2h20. Le prix augmente. Un billet plein tarif loisir en seconde entre Angoulême et Paris va coûter 96 €, soit 9 € de plus qu'avant le 3 juillet.

Mais la SNCF récompense les voyageurs qui réservent tôt et le prix peut varier beaucoup en fonction du train. Jusqu'à demain, la SNCF est incapable de communiquer le détail. Elle annonce juste qu'il y aura des prix Prem's à 25 € entre Paris et Bordeaux (actuellement à 20 €). Le nombre de Prem's disponibles va doubler et la SNCF annonce que certains TGV 100% Prem's auront des billets disponibles jusqu'à la dernière minute. Sur les trains les moins demandés, la SNCF garantit des billets Paris-Bordeaux à 45 € même en dernière minute.

■ Marianne James



et son spectacle

«Miss Carpenter» (Repro CL), sur la scène du Castel de Châteaubernard ce mercredi à 20h30, n'a pas encore fait le plein. Un peu moins d'une centaine de places sur les 350 à la vente sont encore disponibles. Quelques places le sont également pour la comédie «Le Mensonge» du Rotary club de Cognac ce samedi (20h30). C'est toujours mieux malgré tout que le spectacle «Santalma» donné jeudi dernier, lequel n'a rassemblé qu'une dizaine de spectateurs, le premier «bide» de la salle depuis son ouverture.

Discothèque

Maison Blanche: pas de fermeture en vue

Ni le commissariat, ni la préfecture ne souhaitent commenter la décision.

La Maison Blanche va finalement échapper à la fermeture administrative. Franck Valente, le patron de la boîte de nuit cognaçaise, a toutefois reçu un courrier du préfet en guise d'avertissement. Trois pages sur lesquelles il lui est notamment rappelé «*de ne pas causer de trouble à l'ordre public*» ou de ne pas servir d'alcool à des personnes en état d'ivresse manifeste, dit-il lui-même. «*Il faut que je me tienne à carreau*», poursuit-il, tout en précisant qu'il a prévu de répondre au préfet, point

par point. «*Je suis en désaccord avec 80% de ce qui est dit, mais je dois en apporter les preuves.*»

Le commissariat de police de Cognac avait fait une demande de fermeture administrative à la suite d'une soirée qui avait mal tourné, à la mi-février, et sur laquelle les versions divergent (lire nos éditions des 15 et 16 février). Plusieurs plaintes ont été déposées.

«*Pour nous protéger et nous défendre contre les accusations qui sont portées contre nous, nous portons tous, depuis le week-end dernier, des caméras Go Pro qui filment tout*», ajoute Franck Valente.

L'aide des Soroptimists en faveur de l'Aserc



La remise du chèque a eu lieu au centre Suzanne-Noël de la rue de Segonzac, qui a accueilli depuis son ouverture en 2014, 68 femmes victimes de violences conjugales et trois hommes.

Photo J. D.

Catherine Smith, la présidente des Soroptimists, cette ONG qui œuvre en faveur de la condition féminine, a remis à Sandrine Papon, la directrice de l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc), coordinatrice du centre, un chèque de 8.695 €, représentant le bénéfice réalisé par les Soroptimists au salon «Talents de femmes» du mois de novembre, à La Salamandre.

«Ce don couvre 31% de nos frais de fonctionnement, explique Sandrine Papon. Notre mission

est un combat qu'il faut poursuivre sans relâche. Je pense qu'il y a une régression dans la représentation qu'on donne de la femme en général, notamment dans les médias et les publicités qu'ils diffusent.»

75% des personnes accueillies au centre viennent de l'agglo Grand-Cognac; 25% du GrandAngoulême. La moyenne d'âge est de 35 ans. 60% ont subi des violences physiques. 50% des violences sexuelles. Le numéro d'appel d'urgence: 07 82 22 93 54.

Cognac: l'extension de la résidence Guy-Gautier sur les rails

Le centre hospitalier souhaite y installer 74 lits supplémentaires. Le projet a été validé par l'Agence régionale de santé.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Il ne devait pas y avoir de conseil municipal entre le débat d'orientation budgétaire fin février et le vote du budget, prévu le 6 avril. Mais l'évolution d'un dossier a obligé les élus de Cognac à se retrouver, hier soir, pour une séance de 30 minutes. Le projet, mené par le centre hospitalier sur le site de la résidence Guy-Gautier, vient de recevoir un avis positif de l'Agence régionale de santé et du conseil départemental. L'idée, c'est de rapatrier sur ce site, qui abrite déjà un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 68 lits, le pôle de gérontologie, installé sur le terrain de l'ancien hôpital: 37 lits en unité de soins de longue durée et 37 lits en Ehpad.

«Le projet vise à regrouper les 142 lits sur le site unique de Guy-Gautier pour offrir à la population cognaçaise un pôle cohérent pour les personnes âgées dans un cadre agréable, à proximité d'autres services du centre-ville», indique Claude Guindet, conseiller délégué à l'urbanisme. Mais jusque-là, c'est Logélia qui avait les droits du propriétaire de la résidence, via un bail qui la liait depuis 1988 à la ville de Cognac. Logélia qui avait ensuite signé une convention avec le centre hospitalier. Hier soir, la Ville a donc décidé de résilier le bail de Logélia pour en signer un nouveau avec



Claude Guindet (2^e à gauche) a présenté hier soir, le dossier de la résidence. Photo J. P.

l'hôpital sur une emprise plus importante de 3.051 m². Cela va permettre de construire une nouvelle aile à Guy-Gautier. «On ne sait pas encore quand seront donnés les premiers coups de pelle, mais l'architecte a déjà beaucoup travaillé sur le dossier», note Claude Guindet. Fin 2016, Jérôme Trapeaux, alors directeur du centre hospitalier, indiquait que le plan de financement était bouclé. «Je me félicite que, sur ce dossier, Logélia, l'hôpital, la Ville et le Département aient trouvé un terrain d'entente», remarque Michel Gourinchas, le maire. Qu'on ait considéré collectivement qu'il valait mieux que ces personnes soient en centre-ville. «C'était une nécessité», commente Florence Pechevis.

Autre dossier à l'ordre du jour: un avenant à la convention signée avec

l'Établissement public foncier (EPF) portant sur le site de l'ancien hôpital. «Au vu des coûts déjà engagés pour l'acquisition de l'ancien hôpital et en prévision des futurs coûts liés à la démolition et à la prochaine acquisition du terrain des Verriers, se pose le risque de dépassement du montant initial indiqué dans la convention», explique Patrick Sedlacek.

Pour favoriser la mise en œuvre du projet sur le site, la Ville a décidé de relever le montant de l'engagement financier de l'EPF à 6 millions d'euros, avec une durée contractuelle d'exécution fixée à huit ans. Rappelons que le projet prévoit l'implantation de logements, d'activités économiques, de commerces et de services. La Ville souhaite aussi y implanter une maison des associations.